



MAISON DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION  
DE SAVERNE



## MAISONS DE L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Animation et planification d'actions emploi – formation  
suite au Grenelle de l'Environnement

### 4ème COPIL Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

29 mars 2011

#### 1. Introduction

- Accueil par Marc Mertz , président de la Maison de l'Emploi et de la Formation, Claude Livernaux, Directeur de l'ADEME Alsace et Henri Le Marois , Alliance Ville Emploi.
- Introduction par le directeur :
  - Présentation de 15 pistes d'action en vue de la validation d'un plan d'action cohérent. La réunion du comité de pilotage doit permettre de proposer des améliorations, de prioriser entre les différentes pistes et de réfléchir à des solutions de financement possibles.
  - La Maison de l'Emploi propose un plan « croissance verte » intégré dans un plan d'action plus large, territorial et partenarial : démarche GPECT, démarche SPE et promotion de l'alternance, plan climat territorial, projet interreg du Parc régional des Vosges du Nord, création d'un pôle efficacité énergétique dans le cadre d'une candidature PER par la Communauté de Communes de la région de Saverne etc...
  - Encouragement à prendre connaissance de l'étude de la CERC – cf. synthèse remise lors de la réunion qui permet de faire un rappel sur le bâti et les entreprises du bâtiment du territoire. L'enjeu est bien la rénovation énergétique.

#### 2. Présentation des pistes d'action et échanges

Les actions sont présentées selon 4 axes : cf. tableau de synthèse

- axe 1 : sensibilisation- information : 4 actions
- axe 2 : emploi-formation : 6 actions
- axe 3 développement économique : 4 actions
- axe 4 recherche –innovation : 1 action
- axe 4 recherche-innovation

##### 2.1 sensibilisation-information

Action 1 : Pôle ressources « efficacité énergétique »

Il s'agit de mettre en place un espace unique sur le thème de l'efficacité énergétique qui accueillera l'ensemble des publics.

Ce espace proposera aux particuliers et aux professionnels des conseils, documentations, animations autour de l'efficacité énergétique : ...Il intégrera :

- un point info-énergie : Le conseiller info-énergie intervient exclusivement auprès des particuliers . Il fait partie d'un réseau régional (11 en Alsace). Son financement est assuré pour 3 ans à 50% par l'ADEME, 30% par la Région Alsace, 20% par le Pays de Saverne (Plan Climat).

*Dans le Pays d'Ajaccio, l'espace info-énergie accueille 800 visiteurs/an*

- un conseiller en économie partagée : Il intervient exclusivement auprès des collectivités, c'est avant tout un technicien de BE chargé également de sensibiliser les élus. Il fait partie d'un réseau qui s'étoffe en Alsace : 3 à 4 actuellement. Un appel à projet est lancé par l'ADEME pour en recruter 3 à 4 supplémentaires.

ADEME : Le financement de ce poste est couvert à hauteur de 25% par l'ADEME, 25% par la Région, 25% par le FEDER, 25% par le territoire qui l'accueille. Le financement est assuré pendant 3 ans. Il est recommandé de maintenir le poste au-delà de ces 3 années car sans maintenir le niveau de sensibilisation des élus, on constate que le niveau d'économie atteint se dégrade.

*En Bretagne pionnière dans ce domaine, Le retour d'expérience sur le 'recours au conseiller en économie partagée est favorable.*

Pour lancer et coordonner au quotidien et sur place les actions de l'espace, on doit recourir à une personne différente de l'animateur du Plan Climat qui a une vocation d'animation territoriale plus large que celle dévolue à , l'espace, qui construit des partenariats avec des élus, sur le terrain. On peut envisager de recruter un service civique pour une durée d'un an.

Le Pays de Saverne, Plaine et Plateau souhaite recruter un animateur info-énergie ainsi qu'un conseiller en économie partagée et fait part à l'ADEME de cette attente très forte sur le territoire. Ce point figure à l'ordre du jour du Conseil d'administration du Pays de Saverne, le 1<sup>er</sup> avril 2010. S'il est validé, le Pays de Saverne s'engagera dans l'appel à projet.(seulement 3 postes d'animateur créés en 2011)

Afin d'accélérer sa mise en place , ce centre de ressources pourrait être localisé dans un premier temps au sein de la Maison de l'Emploi, siège du Plan Climat et bénéficier ainsi d'une logistique préexistante. Il est envisagé de l'intégrer dans un second temps dans un hôtel d'entreprise, dédié au bâtiment performant, dans le cadre d'un PER initié par la CCRS.

## Action 2 : Forum des métiers de l'efficacité énergétique

Le principe est de se rattacher à une manifestation existante et populaire, afin de toucher un public plus large. L'intérêt sera également de profiter de l'intervention des professionnels présents.

On pourra également organiser en parallèle au sein de la Maison de l'Emploi une exposition sur le thème de l'efficacité énergétique.

- exposition itinérante « si l'énergie m'était contée », propriété de l'ADEME. Compter 150 M2 et trois semaines d'exposition. Nécessaire de réserver 1 an en avance.
- nouvelles exposition proposée par l'ADEME en 2010 : « consom attitude ».

## Action 3 : Réunir les entreprises locales autour des enjeux du Grenelle

L'objectif est d'engager un dialogue local avec les entreprises du secteur du bâtiment sur la base du diagnostic CERC, de les informer et de les encourager à nouer des coopérations interentreprises.

Il est difficile de mobiliser les entreprises. On doit aborder l'échange sous un angle marché afin de mobiliser leur intérêt. On mobilisera via les corporations et les fédérations professionnelles qui sont reconnues par les professionnels.

Il est Nécessaire d'organiser rapidement cette réunion afin de bénéficier de l'effet actualité de l'étude de la CERC.

#### Action 4 : Guide technique de l'éco-rénovation

Sa réalisation est inscrite au projet interreg du Parc Régional des Vosges du Nord. Ce guide à destination des particuliers et professionnels recensera les différentes techniques de rénovation du bâti local dans un soucis de préservation et d'innovation. L'objectif est d'apporter des réponses précises, concrètes et locales, à travers des exemples.

Le guide sera relayé par l'organisation de chantiers-école.

---

## **2.2 Emploi-Formation**

---

#### Action 5 : chantiers école bâtiment performant

On souhaite s'appuyer sur les opportunités de nouveaux chantiers pour organiser des chantiers école – surtout en rénovation qui permettent d'acquérir des qualifications et des diplômes dans l'éco-construction, recherchés par les professionnels. Avec le potentiel généré par le Grenelle , on aimerait qu'il y ait en permanence un chantier-école sur la zone emploi de Saverne-Sarre-union.

*La maison de l'Emploi de Lille a beaucoup travaillé sur le développement des chantiers et plus particulièrement la formation des formateurs, avec le support de la Fédération du Bâtiment et de la CAPEB.*

La difficulté est de mobiliser les maîtres d'ouvrage sur cette question : La sensibilisation doit passer par des relais techniques que mobilisent les élus en amont des projets : les architectes conseil du Parc par ex qui pourraient ensuite passer le relais à la Maison de l'Emploi pour organiser le chantier.

Est posée la question d'une carotte financière – des aides, des subventions versées lorsqu'une collectivité recoure à un chantier- , qui permettrait d'amorcer le mouvement ?

#### Action 6 : Territorialisation des modules FEEBAT

La FFB se déclare ouverte à cette perspective et prête à travailler sur ce projet ; elle a d'ailleurs développé des adaptations à son modèle feebat initial , en proposant un module aux femmes d'artisan par exemple...Cette formule présenterait également l'avantage de promouvoir les relations entre entrepreneurs du même bassin d'emploi et ainsi d'augurer des futures coopérations inter-entreprise.

La Maison de l'Emploi se chargerait de recenser les financements mobilisables par publics, proposer une offre clef en mai adaptée à chacun, et d'élaborer un calendrier.

### Action 7 : programme de formation des professionnels du bâtiment

L'ADEME soutient cette démarche et encourage les professionnels du bâtiment à signer la charte énergie (une charte qui fédère FFB et CAPEB). On peut imaginer un plan territorial – avec un objectif de nombre d'entreprises signataires, qui s'il est atteint, positionnerait la région de Saverne comme territoire d'excellence dans ce domaine.

### Action 8 : accompagnement des auto-constructeurs

Il ne s'agit pas de militer pour un mouvement d'auto-constructeurs mais d'accompagner les particuliers, qui, par nécessité souvent décident de réaliser eux-mêmes tout ou partie de leurs travaux.

Cela passe par deux types d'actions :

- Former les particuliers en leur proposant un catalogue et un accès facilité au DIF
- Permettre aux professionnels du bâtiment de répondre à la demande de ces particuliers en les formant aux techniques de formation, et/ou de tutorat.

### Action 9 : diagnostic filière bois

On souhaite approfondir de manière plus structurée notre approche de la filière bois sur le territoire et définir plus précisément quels sont les besoins des entreprises locales dans ce domaine. Une visite de la scierie de Steinbourg avait mis en évidence la caractère stratégique de certains métiers : scieurs, affuteurs, que l'on met beaucoup d'années à former. Dans un marché bois en essor, on doit d'autant plus anticiper les besoins à venir de compétences stratégiques.

On aimerait mieux comprendre ce que représente la filière bois en activité économique et en emploi sur le bassin d'emploi de Saverne et identifier des pistes d'actions adaptées aux besoin spécifiques locaux. Ils'agit de décliner le travail réalisé par Fibois à l'échelle du territoire.

### Action 10 : Diagnostic filière grès

Il s'agit d'un secteur qui fait peu parler de lui et qui reste cantonné à l'image de la restauration de patrimoine. Le secteur de Saverne a une section taille de pierre au CFA de Saverne dynamique. La faiblesse des effectifs la fragilise cependant.

On souhaite là aussi mieux mesurer la réalité économique de cette filière sur le bassin d'emploi.

---

## **2.3 Développement économique**

---

### Action 11 : Lancement d'une production locale de produits semi-finis-chaux –chanvre

Le chanvre fait partie des matériaux naturels qui se développent fortement en alternative aux isolants traditionnels. Il est un matériau éco compatible avec les constructions anciennes. Un frein au développement de la commercialisation du matériau réside dans sa difficulté de mise en œuvre par les artisans :

- Ils ne savent plus utiliser la chaux qui permet de constituer des bétons de chanvre utilisables en bardages, chapes et dalles isolantes
- les temps de séchage sont longs et aléatoires.

Une piste de développement consiste à produire localement des briques chaux-chanvre prêtes à poser . (Ce matériau existe déjà mais est produit en Rhône Alpes alors que la matière première est produite en Lorraine ou en Alsace . La multiplication des transports lui fait perdre son intérêt environnemental. Pour lancer cette micro-production, on peut s'appuyer sur des structures d'insertion et ou des acteurs privés qui s'intéressent à ce marché.

La démarche peut être réalisée en 3 temps :

- étude de marché
- accompagnement d'une structure de production
- promouvoir le matériau auprès des particuliers et professionnels.

Claude Eichwald –construire en chanvre- soutient cette initiative mais tient à mettre en garde sur la fragilité de la filière. Si on commet une erreur sur la qualité du produit, on perd rapidement des parts de marché. On ne doit pas se lancer dans cet projet de façon empirique, pour tester le marché mais en ayant la certitude de maîtriser la qualité du matériau.

Il recommande qu'en parallèle à ce projet, on travaille également à la formation des artisans chargés de mettre en œuvre le matériau – formations de professionnels ou de formateurs pour sécuriser la filière. Une nouvelle fiche action dans ce sens sera intégrée au plan d'action final.

#### Action 12 : Transmission d'entreprise

Lorsqu'un chef d'entreprise s'approche de la retraite, il est moins enclin à remettre en cause ses savoir-faire et investir dans l'accompagnement de l'acquisition de nouvelles compétences ses salariés. On estime que le risque est double : faire perdre du retard aux objectifs fixés par le Grenelle et réduire l'employabilité des salariés de ces structures. C'est pourquoi l'accompagnement des transmissions nécessite également une action sur l'adaptation des compétences.

*Cf. expérience de la Maison de l'Emploi de Bayonne*

#### Action 13 : Bonification des aides à la création

Le président de Pays de Saverne Initiative soutient cette initiative : PSI soutient en priorité les projets qui correspondent à la stratégie du territoire. Cette structure peut faire le choix de limiter le nombre de bénéficiaires et d'augmenter le montant du prêt. (ex : de 10 K€ à 15K€)

*AVE trouve cette démarche très intéressante et encourage PSI à promouvoir cette mesure auprès des autres plateformes de son réseau national.*

### Action 14 : Grappe d'entreprises

C'est le parc des Vosges du Nord qui souhaite porter dans le cadre d'un PER, une grappe d'entreprises autour du bâtiment performant. L'implication des collectivités et le recours à des financements publics est réduit à une part congrue dans ce projet ; il faut juste mobiliser des ressources au départ pour lancer le mouvement. Ensuite, ce sont les entreprises qui s'emparent de la grappe, la font vivre et évoluer. Quand une grappe d'entreprises « prend », les retombées pour le secteur économique concerné sont très fortes.

### Action 15 : Tiers investisseur et contrat de performance énergétique pour les particuliers

Il s'agit d'engager une réflexion sur l'ingénierie financière même si ce projet a peu de chance de trouver à s'appliquer en priorité sur le territoire de Saverne. On ferait appel à un étudiant qui réaliserait un stage de fin d'études..

*cf. réflexions en cours en IDF par la Caisse des dépôts sur de l'habitat groupé*

---

### **3. Conclusion**

---

Le plan d'action doit être maintenant déployé, sur le terrain, jusqu'à fin 2013. On envisage de mettre en place deux comités de suivi par an.

AVE communiquera très prochainement à la Maison de l'Emploi la méthode d'évaluation à suivre et les indicateurs à mettre en place pour chaque action.